



Règlement de l'élève de Literka à Saint-Germain-en-Laye

RÈGLES GÉNÉRALES :

1. Les cours commencent à l'heure pile.
2. La pause pendant les cours dure de 10 à 15 minutes.
3. Durant les cours les enfants vont aux toilettes par groupes de deux. La porte de la classe reste ouverte.
4. Les enfants restent toujours sous la supervision d'un enseignant dans l'enceinte de l'école.

DROITS DE L'ÉLÈVE :

1. Poser des questions lorsqu'une notion est incomprise.
2. Exprimer son opinion sur un sujet donné.
3. Recevoir l'aide de l'enseignant pour résoudre des problèmes.

OBLIGATIONS – COMMENT NOUS DEVONS NOUS COMPORTEUR À LITERKA :

1. À Literka, nous essayons de parler en polonais (pendant les cours, à la récréation, avec l'enseignant et les camarades).
2. Nous arrivons en cours à l'heure.
3. Nous pensons à apporter nos manuels, cahiers et fournitures nécessaires aux cours.
4. Nous faisons nos devoirs.
5. Nous rattrapons les leçons manquées en cas d'absence.
6. Nous prenons soin du matériel et des équipements de la salle de classe.
7. Nous écoutons attentivement l'enseignant pendant les cours.
8. Nous écoutons les autres et nous nous respectons mutuellement.



INTERDICTIONS – CE QUE NOUS N'AVONS PAS LE DROIT DE FAIRE À L'ÉCOLE :

1. Nous n'apportons pas d'objets tranchants, de jouets ou de jeux électroniques à l'école.
2. Nous n'utilisons pas de téléphones portables pendant les cours.
3. Nous ne quittons pas l'école pendant les pauses, qui durent au maximum 10 à 15 minutes.
4. Nous ne courons pas dans les couloirs.

L'élève qui ne respecte pas le règlement de l'école peut être sanctionné par :

- un avertissement en classe,
- une expulsion de Literka.

Présidente de l'Association Literka
Agnieszka Boussard

Vice-présidente de l'Association Literka
Agnieszka Mikolajewska